

## LE COÛT DE LA MOBILITÉ EN AUTOMOBILE DES MÉNAGES

D'après la dernière enquête « Budget de famille » de 2017, les ménages métropolitains consacrent en moyenne 15 % de leur budget à l'automobile. Ce budget varie de 20 % chez les ménages ruraux à seulement 9 % dans l'agglomération parisienne et représente pour plus de la moitié (57 %) des dépenses liées à l'utilisation du véhicule (carburant, réparation, entretien, péages, assurance). Ces dépenses d'utilisation s'élèvent à 8 % du budget total, mais atteignent 11 % chez les ménages ruraux et 9 % en moyenne chez les ménages appartenant aux 3 premiers quintiles de revenu (contre 7,4 % pour le 5<sup>e</sup> quintile). Le poste qui pèse le plus lourd au sein de cet ensemble est le poste carburant, qui représente 4 % du

total et atteint 6 % dans les zones rurales, contre seulement 2 % dans l'agglomération parisienne. Les ménages les moins aisés (Q1-Q3) consacrent également à ce poste une part plus importante de leur budget (4,3 %) que les ménages les plus riches qui appartiennent au 5<sup>e</sup> quintile (3,3 %). Enfin, le découpage par catégories socio-professionnelles montre également des contrastes importants en termes de dépenses automobiles. La catégorie des cadres et des employés, qui occupent fréquemment des emplois dans le tertiaire en zone urbaine, consacrent une part moins élevée de leur budget à l'automobile (respectivement 13 % et 15 %). À l'inverse, la catégorie des agriculteurs, des ouvriers et celle

des artisans commerçants, moins présents en zone urbaine et davantage contraints à utiliser leur véhicule pour travailler, consacrent 18 % de leur budget à l'automobile.



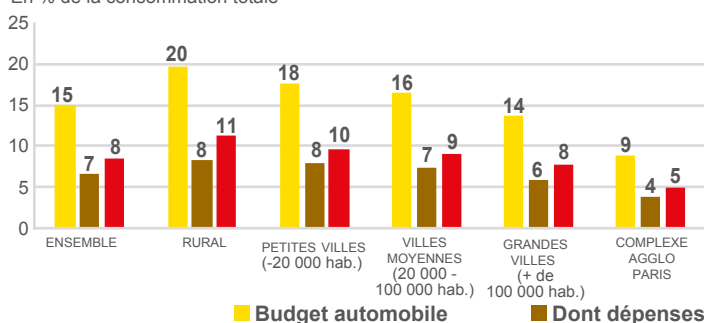
# 6%

**Poids des dépenses de carburants dans le budget des ménages ruraux d'après l'enquête « Budget de famille 2017 »**

### ► BUDGET AUTOMOBILE EN 2017

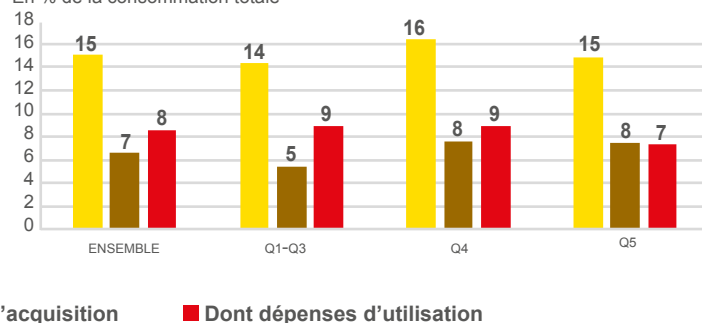
#### SELON LA CATÉGORIE DE COMMUNE DE RÉSIDENCE

En % de la consommation totale



#### SELON LES QUINTILES DE REVENU

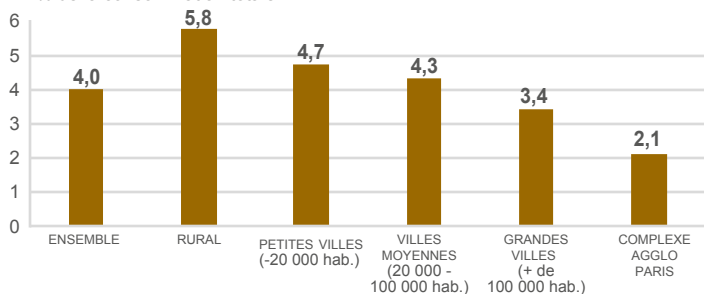
En % de la consommation totale



### ► POIDS DU POSTE CARBURANT EN 2017

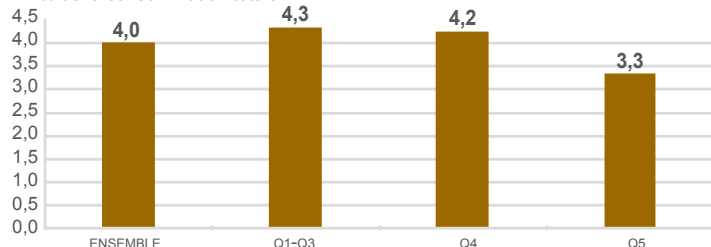
#### SELON LA CATÉGORIE DE COMMUNE DE RÉSIDENCE

En % de la consommation totale



#### SELON LES QUINTILES DE REVENU

En % de la consommation totale



Source : INSEE, Enquête Budget de Famille 2017

L'enquête « Budget de famille » menée en moyenne tous les cinq ans par l'INSEE fournit une estimation de la consommation moyenne des différents biens et services et permet de comparer les structures de consommation des diverses catégories de ménages suivant les différentes caractéristiques de ces derniers : catégorie socioprofessionnelle, âge, revenu, catégorie de commune de résidence, etc.

Au niveau des postes automobiles, il existe deux différences importantes par rapport à la comptabilité nationale (page 63). Dans le traitement des dépenses d'assurances de transport, leur intégralité est prise en compte dans les enquêtes, alors que seul le service (dépenses moins remboursements) est comptabilisé au niveau macroéconomique.

Concernant les dépenses de véhicules d'occasion, leur totalité est comptabilisée dans les enquêtes, alors qu'au niveau macroéconomique, celles-ci correspondent principalement aux marges des professionnels intervenant lors d'une transaction et ne prennent pas en considération les échanges entre particuliers.

L'enquête budget retenue dans cette édition se limite à la France métropolitaine. La répartition des différents postes automobiles est exprimée en pourcentage de la consommation totale hors impôts, taxes, remboursement de prêts et gros travaux. Les dépenses sont ici ventilées en fonction de la catégorie de commune d'habitation et des quintiles de revenu. Le 5<sup>e</sup> quintile, correspond par exemple ici aux 20 % de ménages disposant des revenus les plus élevés.

En 2017, le budget automobile des ménages métropolitains a représenté 15 % de leur consommation totale. Le poste acquisition pèse pour moins de la moitié du total (43 %) variant de 5 % du budget pour les 60 % de ménages disposant des revenus les moins élevés (Q1-Q3) à près de 8 % pour le 5<sup>e</sup> quintile. À l'inverse, le poste « dépenses d'utilisation » pèse davantage pour les ménages appartenant aux premiers quintiles (9 %) contre 7,4 % pour le 5<sup>e</sup> quintile. Cet écart est en particulier lié au poids du poste carburant pour lequel les ménages les plus modestes y consacrent 1 point de plus dans leur budget que les ménages les plus aisés. Le même phénomène

s'observe pour les assurances liées au transport qui représentent 2,6 % du budget des plus modestes. Comme ces deux postes sont les plus taxés, il en découle que les ménages appartenant à Q1-Q3 paient proportionnellement à leur consommation automobile, plus de taxes que les ménages du dernier quintile.

En ventilant par catégorie de commune de résidence, le poste carburant apparaît d'autant plus élevé que la taille de la commune est petite. Ainsi, les ménages de l'agglomération parisienne y consacrent près de 2 % de leur consommation, contre plus de 6 % pour les ménages des communes rurales, qui bénéficient moins des transports collectifs et qui se déplacent plus fréquemment et sur des distances plus grandes.

Avec le développement des véhicules électriques au prix unitaire plus élevé, les ménages modestes rencontreront davantage de difficultés à s'équiper compte tenu de la faible part qu'ils consacrent actuellement à l'achat de véhicules. De plus, le recours au marché de l'occasion pour l'achat de voiture électrique est encore limité par les faibles volumes.